conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ENZYMAX LIQUID CONCENTRATE

Date de révision: 29.01.2018 Code du produit: 00379-0002AL Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ENZYMAX LIQUID CONCENTRATE

Autres désignations commerciales

IMS-1222

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Agent de nettoyage

Concentré

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Hu-Friedy Mfg. Co., LLC.

Zweigniederlassung Deutschland

Rue: Kleines Öschle 8 Lieu: D-78532 Tuttlingen Téléphone: 00800 48 37 43 39

Téléphone: 00800 48 37 43 39 Téléfax: 00800 48 37 43 40

e-mail: info@hu-friedy.eu Internet: www.hu-friedy.eu

Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:

sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)

France: numéro ORFILA (INRIS) + 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1 Sensibilisation respiratoire/cutanée: Resp. Sens. 1 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

subtilisine amylase, alpha-

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:





Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires

par inhalation.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ENZYMAX LIQUID CONCENTRATE

Date de révision: 29.01.2018 Code du produit: 00379-0002AL Page 2 de 9

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Conseils supplémentaires

Le produit est étiqueté conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 (SGH).

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Détergent enzymatique

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			
	N° CE	Nº Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE	E) nº 1272/2008 [CLP]	•	
9014-01-1	subtilisine			
	232-752-2	647-012-00-8	01-2119480434-38	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Resp. Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H302 H315 H318 H334 H335 H400 H411			
77-92-9	Acide citrique			3 - 6 %
	201-069-1		01-2119457026-42	
	Eye Irrit. 2; H319			
9000-90-2	amylase, alpha-		1 - 2 %	
	232-565-6	647-015-00-4	01-2119938627-26	
	Resp. Sens. 1; H334			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ENZYMAX LIQUID CONCENTRATE

Date de révision: 29.01.2018 Code du produit: 00379-0002AL Page 3 de 9

Après contact avec les yeux

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Après ingestion

Consulter un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager : monoxyde et dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ENZYMAX LIQUID CONCENTRATE

Date de révision: 29.01.2018 Code du produit: 00379-0002AL Page 4 de 9

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection des yeux/du visage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

Gants de protection (EN 374). Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes (60 minutes).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide - visqueux

Couleur: Violet

Odeur: Suivant la désignation du produit

pH-Valeur: 8,5 - 9

Modification d'état

Point de fusion:

Point initial d'ébullition et intervalle

Non déterminé

100 - 105 °C

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Non déterminé

Point d'éclair:

> 100 °C

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide: Non déterminé

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ENZYMAX LIQUID CONCENTRATE

Date de révision: 29.01.2018 Code du produit: 00379-0002AL Page 5 de 9

Dangers d'explosion

Non déterminé

Limite inférieure d'explosivité:

Non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:

Non déterminé
Température d'inflammation:

Non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: Non déterminé
Température de décomposition: Non déterminé

Propriétés comburantes

Non déterminé

Pression de vapeur:

Densité (à 20 °C):

Hydrosolubilité:

(à 20 °C)

Complètement miscible

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

Non déterminé

Coefficient de partage:

Viscosité dynamique:

Non déterminé

Viscosité cinématique:

Non déterminé

Non déterminé

Durée d'écoulement:

Non déterminé

Épreuve de séparation du solvant:

Non déterminé

Teneur en solvant:

Non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: Non déterminé

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Donnée non disponible.

10.2. Stabilité chimique

Donnée non disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et Dioxyde de carbone

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ENZYMAX LIQUID CONCENTRATE

Date de révision: 29.01.2018 Code du produit: 00379-0002AL Page 6 de 9

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
9014-01-1	subtilisine					
	par voie orale	ATE mg/kg	500			
77-92-9	Acide citrique					
	par voie orale	DL50 mg/kg	11700	Rat		
	dermique	DL50 mg/kg	> 2000	Rat		

Irritation et corrosivité

Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation . (subtilisine; amylase, alpha-)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique

Observations relatives à la classification

L'ingestion peut provoquer un irritation de l'appareil digestif, des nausées, de vomissements et des diarrhées. Irritant pour les yeux. Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée. Peut provoquer une sensibilisation par inhalation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

De facile désintégration biologique.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
77-92-9	Acide citrique	- 1,72

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ENZYMAX LIQUID CONCENTRATE

Date de révision: 29.01.2018 Code du produit: 00379-0002AL Page 7 de 9

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Pollue l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Peut être eliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conforme à la réglementation locale.

Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

L'eau

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

-	-	
14.1. Numéro ONU:		Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

<u>14.2. Désignation officielle de</u>
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>transport:</u> transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ENZYMAX LIQUID CONCE	NTR	ATE
-----------------------------	-----	-----

Date de révision: 29.01.2018 Code du produit: 00379-0002AL Page 8 de 9

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Information supplémentaire

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Update 2018

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMDG-Code: International Maritime Code for Dangerous Goods (L'International Maritime Dangerous Good

Code, un guide international pour le transport des matières dangereuses en colis)

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale (IATA: L'Association internationale du transport aérien)

GHS: Globally Harmonized System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals (Le système général harmonisé ou SGH)

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

	<u> </u>
Classification	Procédure de classification
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Resp. Sens. 1; H334	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ENZYMAX LIQUID CONCENTRATE

Date de révision: 29.01.2018 Code du produit: 00379-0002AL Page 9 de 9

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

p	01 = 011 (11 anno 10 01 10 Anno 11 10 gran)
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires
	par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Weitere Informationen:

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues , respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)